

MICHEL Jennifer

7949112 N (Date de rattachement au club : 06/09/2024)

F 40 (1984) EQ

Classement tennis : 15/2

Meilleur classement tennis : 15/2 en 2018

Classement padel : n°4391 en décembre 2024

Classement beach tennis : NC

Licence multi-raquettes valable jusqu'au 31/08/2025 (Prix : 33.00 €)

TC MARSEILLAN

60 34 0375

Attestation éditée le 05/01/2025 à 13:48

## ASSURANCE

En tant que licencié à la FFT, vous bénéficiez d'une assurance responsabilité civile (contrat Generali n°AT564086) et de garanties individuelles accident à l'occasion de la pratique d'une discipline organisée par la Fédération Française de Tennis. Si vous souhaitez être plus largement couvert, vous pouvez souscrire une option complémentaire. Vous trouverez toutes les informations relatives à votre contrat d'assurance sur :

- le site Internet de la FFT([www.fft.fr/jouer/se-licencier/assurance-licence-et-declarations](http://www.fft.fr/jouer/se-licencier/assurance-licence-et-declarations)) ;
- l'affiche présentée dans le club ;
- ou en appelant l'AIAC au numéro vert : 0 800 886 486.

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne accessible via l'adresse Internet [www.fft.fr/jouer/se-licencier/assurance-licence-et-declarations](http://www.fft.fr/jouer/se-licencier/assurance-licence-et-declarations).

**TENUP**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

L'application indispensable  
du licencié

# ATTESTATION DE LICENCE 2025



## MULTI- RAQUETTES

En tant que responsable de traitement, la FFT met en œuvre un traitement de données vous concernant ayant pour finalité la gestion de votre licence, y incluant l'envoi de votre attestation et de votre palmarès. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous reporter à la politique de confidentialité accessible ici <https://tenup.fft.fr/protection-des-donnees>. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le DPO à l'adresse suivante : [dpo@fft.fr](mailto:dpo@fft.fr).